



## **Michel MARTIN-SISTERON**

**Expert de Justice de la Cour administrative d'appel de Paris et Versailles.**

Vétérinaire Equin,  
Membre titulaire du Conseil d'administration de l'ordre des Vétérinaires,  
Membre de l'Académie vétérinaire,  
Expert judiciaire à la Cour d'appel de Paris,  
Membre de IDE,  
Membre du comité de la Fédération Française de Polo,  
Membre de la compagnie Nationale des Expert équins.  
Commissaire agréé FRANCE GALOP et LeTROT.